



Ville de Trois-Pistoles

AVIS PUBLIC

ADRESSE DE LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, que :

QUE le conseil de la Ville de Trois-Pistoles a résolu, lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2023, de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil de l'année 2023 comme suit :

Les séances du conseil municipal se tiendront au Centre culturel de Trois-Pistoles sis au 145 rue de l'Aréna à Trois-Pistoles et ce, à 19 h 30 les lundis 13 novembre et 11 décembre 2023.

Donné à Trois-Pistoles, ce 12^e jour de septembre 2023.

Original signé

Catherine Fiset, LL. B.
Greffière